BERTRIMONT INFOS



SOMMAIRE

•	Page 3	Le mot du Maire
•	Page 4	Les horaires de la mairie - La salle communale
•	Page 5	Etat civil
•	Page 6	Fleurissement
•	Page 7	Rénovation de la peinture de l'église
•	Page 8	Réfection de la balustre et de la marquise de la mairie
		Réfection des candélabres
•	Page 9	Mise en place de lanternes à LED
		Rénovation de la chapelle
•	Page 10 à 11	Extraits du registre des délibérations du conseil municipal
•	Page 12	Départ en retrait de l'un de nos agents
•	Page 13 à 15	La Médiathèque
•	Page 16	Bébés libres
•	Page 17	Le repas des anciens
•	Page 18	Les Anciens Combattants
•	Page 19	NOEL 2016
		Concours fleurissement
•	Page 20	Médaille du travail
		Remise attestations de premiers secours
•	Page 21	Concours illuminations
		Vœux 2017
•	Page 22	Association JOIE DE VIVRE
•	Page 23 à 27	BERTRIMONT LOISIRS
•	Page 28 à 38	L'Espace jeunes
•	Page 39 à 43	Infos diverses
•	Page 44	Coordonnées utiles

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Voilà le moment de découvrir le Bertrimont INFOS n°16. C'est toute la vie de la commune qui y est retracée. Encore une année riche pour Bertrimont. Merci aux élus, agents, bénévoles, notamment à Mme RAMOIN, Présidente de la Joie de Vivre et à M. LACAILLE, Président de Bertrimont Loisirs.

Une troisième fleur au concours national des Villes et Villages Fleuris est venue récompenser nos efforts et nous permets d'être ainsi dans le « club » très fermé des communes récompensées « trois fleurs ». Merci à notre service technique pour sa passion du fleurissement tout au long de l'année.

Comme tous les ans, des travaux d'investissement sont réalisés. En page 7 à 9, vous les découvrirez, mais nous avons aussi revu la maçonnerie du mur du cimetière et de la chapelle, les menuiseries de la grange Dimière, acheter un logiciel de gestion pour le cimetière. Mais surtout, nous avons réalisé une acquisition immobilière dans le centre du village, qui nous permettra après travaux, d'avoir de nouveaux logements locatifs.

Aucune modification des taux d'imposition et le conseil municipal a revu à la hausse le montant des bons des anciens, des jouets pour les moins de 11 ans, des bons cadeaux pour les adolescents de 11 à 18 ans.

Enfin, à titre personnel, je suis heureux d'avoir été élu le 4 janvier dernier, le premier président de la nouvelle Communauté de Communes TERROIR DE CAUX, regroupant 81 communes (la plus importante du Département en nombre de communes).

Bonne lecture!

Votre Maire, Jean-Luc CORNIERE

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Les mardis et jeudis de 17h à 19h

Tél: 02.35.32.90.24

Mail:

mairie.bertrimont@wanadoo.fr



LA SALLE COMMUNALE



UN NOUVEL AGENT

Responsable

De la salle communale

Mme Sonia DAVID AU 06.15.17.33.72

DOCUMENTS A FOURNIR POUR CONFIRMER LA RESERVATION DE LA SALLE

- Signature du contrat de location (en mairie)
- Le chèque de règlement de la salle
- Un chèque de caution de 100 € (ménage)
- Un chèque de caution de 150 € (détériorations)
- Une attestation d'assurances

LES TARIFS

•	Vin d'honneur	62€
•	Réunion	100€
•	1 journée	125€
•	2 jours	200€

Aucune vaisselle n'est louée avec la salle

ETAT CIVIL

Naissances



Sasha LECLERC-VOITARD

Né le 20 novembre 2016

Eden LERAT Né le 27 décembre 2016 Joy GOULEY Née le 9 mars 2017

Zoé VITTECOQ Née le 19 juin 2017

Judith LOCU
Née le 30 juillet 2017



Le 16 février 2017 Mme PENEAU

Le 16 février 2017

Mme DUCROQ

FLEURISSEMENT



LA RENOVATION DE LA PEINTURE DE L'EGLISE

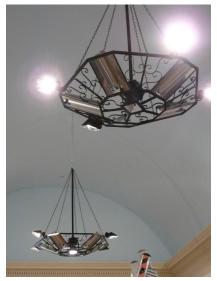
DECEMBRE 2016











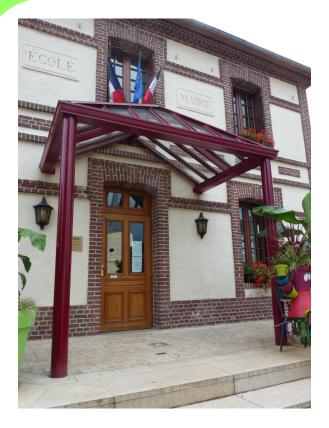
Réfection de l'Eglise et de la sacristie.

L'ensemble des murs et plafonds, Corniches et autres staff.

JUILLET 2017

Réfection des planchers de l'église.

REFECTION DE LA BALUSTRE ET DE LA MARQUISE DE LA MAIRIE



AVRIL 2017

Sablage et peinture de l'ensemble



REFECTION DES CANDELABRES

MAI 2017

Rénovation des 67 candélabres, sablage, peintures

Peinture des gardes corps

nettoyage des 20 mâts spirale.



MISE EN PLACE DE LANTERNES A LED

Juin 2017

Remplacement des lanternes

Fourniture et pose de 88 lanternes de type VENCE LEDS Fourniture et pose de 5 lanternes de Type BUZZ LEDS Fourniture et pose de 20 lanternes de Type TWEET LEDS



Juin 2017

Installation de prise guirlandes





LA RENOVATION DE LA CHAPELLE





Juin 2017

Rénovation de la chapelle
Réparation et décapage des boiseries
Application d'un vernis cire.
Peinture du plafond.

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DU 8 NOVEMBRE 2016

- Projet d'acquisition d'un immeuble, frais d'actes et de géomètre
- Convention au 1^{er} janvier 2017 avec la ville de Dieppe pour l'urbanisme
- Travaux de peinture lampadaires
- Travaux de peinture auvent et balustre de la mairie
- Rénovation d'un appartement communal et menuiserie extérieure de la grange Dimière
- Décision modificative
- Modification du règlement de la salle communale
- Convention SAFER
- Retrait de la Métropole de Rouen du SDE 76



DU 23 NOVEMBRE 2016

- Travaux de peinture église
- SDE 76 remplacement de lanternes
- Décision modificative
- Projet d'acquisition d'un immeuble
- Convention SAFER
- Décisions modificatives



DU 9 MARS 2017

- Compte Administratif 2016 DU C.C.A.S
- Compte de Gestion 2016 DU C.C.A.S
- Affectation des résultats 2016 DU C.C.A.S
- Compte Administratif 2016 de la Commune
- Compte de Gestion 2016 de la commune
- Affectation des Résultats 2016 de la commune
- Enveloppe des subventions 2017
- Dons pour voyages scolaires
- Demande urgente aide sociale
- Relogement urgent
- Décès sur la commune
- Création de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges
- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs
- SDE 76 : prises guirlandes

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DU 29 MARS 2017

- Contributions Directes 2017
- Imprimé 1259 et 3 Taux de Référence 2017
- Budget Primitif 2017
- Subventions fonctionnement et investissement 2017
- Cadeau de départ en retraite agent communal
- Remplacement d'un agent communal
- Réfection des planchers de l'église
- Achat de matériel pour les services techniques
- Cotisation au Conseil National des Villes et Villages fleuris



DU 27 AVRIL 2017

- Compte Administratif 2016 DU C.C.A.S
- Affectation des résultats 2016 DU C.C.A.S
- Compte Administratif 2016 de la Commune
- Affectation des Résultats 2016 de la commune
- Décision modificative
- Convention constitutive d'un groupement de commandes voirie
- Demande de retrait des quarante et une communes de la Métropole Rouen Normandie
- Prise en charge financière d'une formation assurée par le SDIS 76
- Contrat éclairage public



DU 22 JUIN 2017

- Election d'un suppléant à la CLECT
- Contrat médiathèque, animation
- Instruction des autorisations du droit du sol, avec le service instructeur de la Communauté de Communes Terroir de Caux
- Statuts Communauté de Communes Terroir de Caux
- Fonds de Solidarité logement
- Don pour voyage scolaire
- Acquisition immobilière au centre du village
- Travaux d'enrobé au niveau du rond point du Nisbourg
- Mise en conformité de l'installation électrique de la sonnerie de la cloche



DEPART EN RETRAITE DE L'UN DE NOS AGENTS



DEPART EN RETRAITE de Mme Catherine MOREAU

Mme Catherine MOREAU est arrivée le 1^{ER} novembre 1996 en tant qu'agent d'entretien - 1^{ER} échelon.

Le 1^{ER} novembre2005 elle devient agent technique territorial - 3^{ème} échelon, puis le 1^{ER} janvier 2007, Adjoint technique territorial 2^{ème} classe - 4^{ème} échelon

Mme Catherine MOREAU termine sa carrière au 9^{ème} échelon.

Mme MOREAU travaille également à Communauté de Communes. Elle a reçue fin juin la médaille Régionale Départementale et Communale échelon agent récompensant 20 ans d'investissement dans le service public.

Le 1er juin 2017





Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite

MEDIATHEQUE



Samedi 15 OCTOBRE 2016

«Soupe aux Histoires» et

Apéro à déguster!





Du 15 novembre au 17 janvier 2017

Exposition:

Il était une fois les contes











MEDIATHEQUE



LE 26 NOVEMBRE 2016





Bélisa WAGNER

RENCONTRE AVEC

1 AUTEUR







Expo:

Qui a refroidi le maure ?







MEDIATHEQUE

LE 31 MARS 2017

ENQUETE ADOS















LE 31 MARS 2017

CLUEDO





BEBES LIVRES

De nouvelles histoires, des comptines et beaucoup de rires!

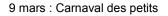
Un jeudi matin sur deux, de 10h30 à 11h30.











11 avril au 13 juin : Expo «Anuki, la bd des petits»

15 juin : Goûter de fin d'année.



Contact:

communedebertrimont@orange.fr ou 02.35.32.10.01

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : Médiathèque de Bertrimont, ou faire parti des amis Facebook : Bibliothécaire Médiathèque !

LE REPAS DES ANCIENS



Le 20 novembre 2016





DATES A VENIR:

- Le 11 novembre 2017 : Anciens Combattants
- Le 19 novembre 2017 : Repas des anciens
- Le 2 décembre 2017 : Soirée Charleston Bertrimont Loisirs
- Le 5 décembre 2017 : Anciens Combattants
- Le 15 décembre 2017 : Spectacle de Noël et distribution des jouets
- Le 6 janvier 2018 : Vœux du Maire

LES ANCIENS COMBATTANTS











NOEL 2016

19 décembre 2016

Spectacle de Noël et

distribution de cadeaux Par le Père Noël







LE CONCOURS FLEURISSEMENT

CLASSEMENT:

1er prix : Mme Christiane LANGLOIS, bon de 50 €

2ème prix : M. Louis GOGNET, bon de 35 € 3ème prix : M. Serge DUHAMEL, bon de 25 €

Bons de 15 € :

M. Christian CATE, M. Jean-Marie DUCROQ,

Mme Marie-Thérèse DUTOT, Mme Thérèse GOHE,

Mme Jacqueline JOURDAIN, Mme Monique RAMOIN



MEDAILLE DU TRAVAIL

La médaille d'honneur du travail
VERMEIL (30 ans)
ET OR (35 ans)
a été décernée à
Mme LECLERC Chantal.



REMISE ATTESTATIONS DE PREMIERS SECOURS



Une formation aux premiers secours destinée aux habitants a été mise en place par la commune en avril 2016.

7 personnes ont participé à cette formation organisée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Seine-Maritime.

Les participants se sont vus remettre une attestation de formation « Recyclage Prévention et Secours civique Niveau 1 » lors de la cérémonie des vœux.

RECIPIENDAIRES:

- Martine CORNIERE
- Anita FERAY
- Valérie KERSKAVEN
- Stéphanie LINTOT
- Félisa MARTINEZ
- Céline TRANCHARD
- Fabrice TRANCHARD



CONCOURS ILLUMINATIONS



RESULTATS:

• 1er prix : M ou Mme OLIVIER

• 2ème prix : M. BONAMY

• 3ème prix : Mme MOREAU

VŒUX 2017

Le 7 janvier 2017

Présence de M. Martial HAUGUEL

Vice Président du Département de la Seine-Martime





ASSOCIATION JOIE DE VIVRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 FEVRIER 2017



L'Assemblée Générale a eu lieu le 9 février 2017 en présence de Monsieur le Président d'honneur,

M. CORNIERE Jean-Luc. Au cours de celle-ci, il a été procédé à l'élection du Tiers sortant.

Composition du bureau :

Présidente : Mme Monique RAMOIN
 Vice-Président/secrétaire : M. Claude TAUPIN
 Trésorière : Mme Monique DEMARES

Trésorier adjoint : M. Claude OUINE

 Membres du bureau : Mme Marie-Thérèse DUTOT Mme Thérèse GOHE

M. Pierre MOREAU

Merci aux membres actuels et sortants de leurs participations au sein de l'association.

L'association compte 18 membres adhérents,

18 mars 2016 :

Théâtre à Cany-Barville « la bonne plaque »

Le 20 septembre 2016 : Sortie au Tréport

Le 15 décembre 2016 :
Déjeuner au restaurant
« Les voyageurs »
à Yerville

Si vous êtes libre les 2ème jeudi de chaque mois, l'après-midi, prenez contact avec nous au 02.35.32.95.37 afin de participer à nos animations : jeux, sorties, goûters, ... Merci à l'équipe municipale pour la subvention annuelle qui nous a été octroyée.





ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MARS 2017



Cette année nous avons essayé de réaliser d'avantage de manifestations diverses et variées en voulant satisfaire le maximum de personnes, tout en sachant que nous sommes tous des bénévoles. D'ailleurs, toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.

Vous avez été nombreux cette année à venir lors des diverses manifestations, l'équipe en est ravie.

Merci à Mr le Maire ainsi que l'équipe municipale pour la subvention octroyée ainsi que le prêt de la salle lorsque nous en avons besoin tout au long de l'année. Merci à Sandrine, secrétaire de mairie, ainsi que Nico et Nicolas, agents municipaux pour leur aide.

Vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : <u>bertrimontloisirs@orange.fr</u> et suivre toute l'actualité de l'association sur notre page Facebook.

Merci aux membres de Bertrimont Loisirs pour leur dévouement.

Je vous donne rendez-vous lors des prochaines manifestations.

Anthony Lacaille.

30 OCTOBRE 2016 HALLOWEEN















DECEMBRE 2016

MARCHE NOEL AMIENS







22 AVRIL 2017CHASSE AUX OEUFS



1ER MAI 2017A FOIRE A TOUT







20 MAI 2017ARBR'AVENTURES





4 JUIN 2017 LA PECHE















17 JUIN 2017LES BISONS A MUCHEDENT







24 JUIN 2017 FETE DES VOISINS











L'année se termine déjà, riche d'activités sur le thème de l'art. Nous avons accueilli 15 enfants de 4 à 11 ans et 16 adolescents.

Nous tenions à remercier les parents, les employés communaux et la municipalité pour leur aide tout au long de l'année.

Un grand merci également à Mme DAVID et M. et Mme DUVAL pour leur accueil.

Vous trouverez quelques photos souvenirs de vos enfants présents lors des activités et animations ainsi que le nouveau programme de l'année 2017/2018.

Nous nous retrouverons à la rentrée,

le mercredi 13 septembre.

Soyez curieux et faites découvrir l'espace jeunes à vos enfants.

Nous sommes à votre disposition et nous serons ravis de vous parler de nos futures activités.

L'équipe d'animation.







28 SEPTEMBRE 2016

VISITE DU CHÂTEAU D'ANCRETIEVILLE ST VICTOR



12 OCTOBRE 2016

LA CUISINE MOLECULAIRE













14 OCTOBRE 2016

MASTERCHEF

















9 NOVEMBRE 2016

ORIGAMI













9 et 16 NOVEMBRE 2016

ATELIER COUTURE CHEZ SONIA AVEC LES PETITS ET LES GRANDS





LE 25 FEVRIER 2017

PREPARATION DU CARNAVAL

















LE 18 MARS 2017

CARNAVAL DES ENFANTS DE LA SOURCE









SOIREE CREPES ADOS







3 FEVRIER 2017APRES-MIDI
CHANDELEUR





OPERA PARTICIPATIF ROUEN

1ER MARS 2017













14 DECEMBRE 2016

GOUTER DE NOEL









JANVIER 2017

ATELIER PEINTURE ET ARCIMBOLDO









LE18 MARS 2017



CARNAVAL MARDI GRAS



























INITIATION AU CIRQUE













LE 31 MARS 2017 SOIREE JEUX











VISITE DU PIGEONNIER Chez M. et Mme DUVAL

10 MAI 2017













FETE DE LA MUSIQUE ET GOUTER DE FIN D'ANNEE



















Au programme de cette année 2017-2018, pour les 3-10 ans : « A la découverte du monde »

- La France : Journée du patrimoine : sortie au chêne d'Allouville
- La Russie: Sortie patinoire et divers ateliers de Noël, en compagnie d'Eléna ALEXANDROVA CARPENTIER
- L'Afrique : Initiation au théâtre aves David MARTIN
- L'Irlande : Claquettes Irlandaises avec Woody SCHIETTECATTE
- L'Amérique : Sortie à Muchedent, visite du parc et camping sous la tente
- L'Italie : la gastronomie en vue de la journée du goût

Nous aborderons d'autres pays lors de travaux manuels, chants, ateliers culinaires, activités artistiques, jeux éducatifs, jeux de société, jeux d'extérieur.

- Nous fêterons aussi : L'Epiphanie, Mardi Gras, Pâques, fête des mères, fête des pères...
- Fête de la nature : Sortie en forêt de Vassonville
- Spectacle Pierre et le loup à Auffay

Pour les ados :

- Initiation au Football Américain
- Soirée Espagnole : préparation et dégustation d'une vraie paëlla
- Sortie Bushcraft

Les inscriptions se feront le mercredi 13 septembre à partir de :

14h30 pour les 6-10 ans

Et 16h30 pour les 3-5 ans.

Pour tous renseignements: Martine au 06 08 92 43 51

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Demande de CNI (majeur et mineur) Documents à fournir en originaux

<u>UNIQUEMENT SUR RDV</u> à partir du 2/03/2017. Dans le cas où le dossier serait <u>incomplet, le RDV sera reporté ultérieurement</u> Présence <u>obligatoire</u> de l'intéressé(e)

$\hfill \square$ Formulaire CERFA ou pré-demande dématérialisée (service public.fr)
☐ 1 photographie de moins de 6 mois : taille de visage entre 32 et 36 mm, photographie mesurant 35 mm sur 45 mm
☐ 1 copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
OU L'original de la carte d'identité OU
 Déclaration de perte Attention en cas de perte ou vol : timbres físcaux de 25€
1 justificatif de domicile de moins d'un an devant correspondre à l'adresse mentionnée sur la demande; Ne sont pas admis : bulletins de salaires, cartes grises et assurances véhicules, attestations de mairie, cartes électorales
☐ Livret de famille
Cas particuliers:
Majeurs résidant chez leurs parents ou autres - CNI - Attestation écrite - 1 justificatif de domicile
Enfants de parents divorcés / Pacsés / Concubins

- Grosse du jugement de divorce
- CNI des parents
- Attestation stipulant que le second parent est d'accord pour l'établissement du passeport ou de la CNI

Liste des communes de la Seine- Maritime

équipées de Stations Passeports/ CNI

Arrondissement de ROUEN

- Barentin
- Bois-Guillaume
- Canteleu
- Clères
- Déville-lès-Rouen
- Grand-Couronne
- Grand-Quevilly
- Maromme
- Mont-Saint-Aignan
- Petit-Quevilly
- Rouen
- Saint-Etienne-du-Rouvray
- Sotteville-lès-Rouen
- Yerville
- Yvetot

Arrondissement de DIEPPE

- Bacqueville-en-Caux
- Blangy-sur-Bresle
- Dieppe
- Envermeu
- Eu
- Forges-les-Eaux
- Gournay-en-Bray
- Neufchâtel-en-Bray
- Saint-Valéry-en-Caux
- Tôtes



Vouveau

Arrondissement du HAVRE

- Bolbec
- Fécamp
- Gonfreville l'Orcher
- Le Havre
- Lillebonne
- Montivilliers
- Port-Jérôme-sur-Seine
- Saint-Romain-de-Colbosc

LA SORTIE DE TERRITOIRE pour vos enfants ...

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant

les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)

• Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans

Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :





AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) GOST PRANÇAIS D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE LAUTORITÉ PARENTALE



D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UNTITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTAL (article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale: arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Prenom(s): Né(e) le :				
Pays de naissance :				
2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION				
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :				
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :				
Prénom(s) : à (lieu de naissance) :				
Né(e) le : L L L L À (lieu de naissance) : Pavs de naissance : Nationalité :				
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :				
Père Mère Autre (préciser):				
Adresse:				
Code postal : Commune :				
Pays :				
Téléphone (recommandé) ://///				
Courriel (recommandé):				
3. DURÉE DE L'AUTORISATION				
La présente autorisation est valable jusqu'au : La présente autorisation est valable pur la présente de la dette de se ciente autorisation est valable de la présente de la dette de se ciente autorisation est valable de la présente de la dette de se ciente autorisation est valable de la présente de l				
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature. Exemple : une autorisation signée le 1er septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.				
4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE				
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »(1) :				
DATE : Signature du titulaire de l'autorité parentale :				
(º Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.				
5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION (1) :				
Type de document (cocher la case) : 🔲 Carte nationale d'identité 🔲 Passeport 🔲 Autre				
(Préciser :) ⁽²⁾				
Délivré(e) le :				
Par (autorité de délivrance) :				
La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.				
Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein)				
ou de la Suisse ; carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la				
ou de la Suisse : carte nationale d'identité du passéport, delivres par l'administration competente de l'Etat com le titulaire possede la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de				

RAPPEL; « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de proédure civile. »



Le ministère de la santé avec l'Agence régionale de santé de Normandie lancent un nouveau numéro de permanence des soins en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux est accessible à partir du 4 avril.

116 - 117 : votre numéro national pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie

Aujourd'hui, vous êtes peut-être un peu perdu lorsque vous souhaitez joindre un médecin généraliste en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux car vous pouvez le faire via différents numéros de téléphone.

Désormais, plus de question à se poser : besoin d'un conseil, d'un avis médical ou d'être orienté, faites le 116 - 117, partout en Normandie !

En application de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, notre région met en place à compter du 4 avril 2017, le 116 - 117 comme numéro national pour la médecine généraliste de garde.

Quand contacter le 116 - 117 ?

Le 116 - 117 est désormais le nouveau numéro que vous pouvez composer partout en Normandie pour contacter un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire :

- tous les soirs après 20h,
- le week-end à partir du samedi midi
- et les jours fériés.

Attention: le 116 - 117 ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

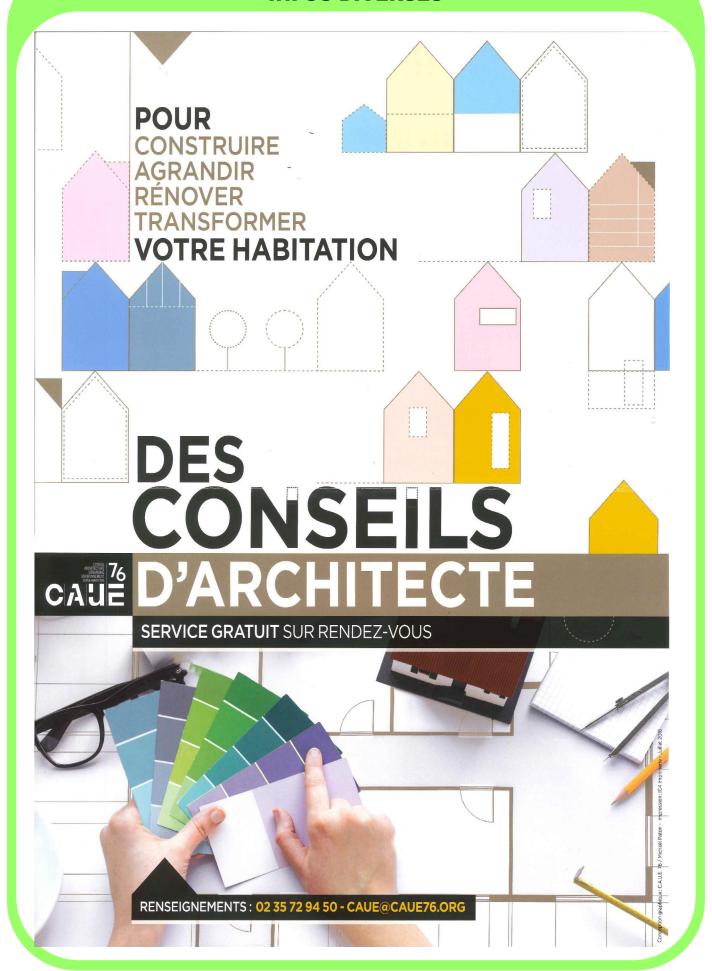
Pourquoi contacter le 116 - 117 ?

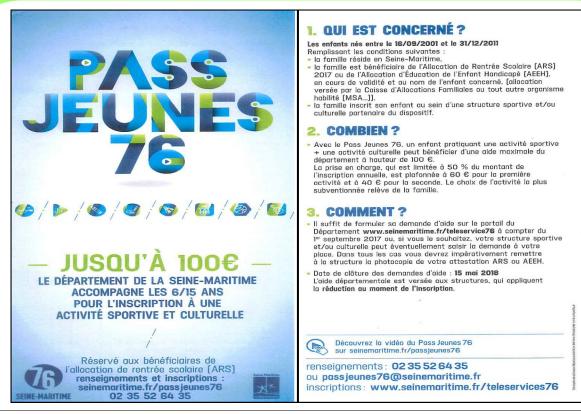
Gratuit pour l'appelant, le 116 - 117 vous apporte une réponse médicale adaptée à vos besoins:

- un conseil médical,
- l'orientation vers un médecin généraliste ou une maison médicale de garde,
- la prise en charge sans délai par les services de l'aide médicale urgente (SAMU) si nécessaire.

En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, le 15 reste le numéro à composer!

SOS Médecins : Pour les habitants des agglomérations de Caen, Cherbourg et Rouen, il est aussi possible de joindre SOS Médecins (numéro national : 36 24).







LES ASSISTANTES MATERNELLES A BERTRIMONT

- Mme Anita FERAY, 2 rue du Colombier
- Mme Stéphanie BIGNON, 8, rue du Puits
 - Mme Sylvie OLIVIER, 57, rue Roger Mauger
 - Mme Laetitia MOREAU, Rue du Puits

Nouveau! A compter du 1er novembre 2017

PACS – Pacte Civil de Solidarité Dans votre mairie

Condition : être majeur

Pièces à fournir :

- . Convention signée par les deux partenaires. La rédaction y est libre ou modèle téléchargeable sur service-public.fr.
- . Acte de naissance de moins de 3 mois.
- . Pièce identité
- Attestation sur l'honneur (sur papier libre) certifiant qu'il n'y a pas de lien de parenté ou d'alliance avec l'autre empêchant la conclusion d'un PACS et fixant leur résidence commune.

Le PACS figurera en mention marginale sur l'acte de naissance de chaque partenaire

Nouveau! A compter du 2 juin 2017

Duplicata de la carte grise : perte, vol ou détérioration

Conformément à l'article R.322-10 du code de la route, toute personne peut demander un duplicata de son certificat d'immatriculation (carte grise) lorsque celui-ci est volé, perdu ou détérioré.

Depuis le 2 juin 2017, la demande est à effectuer intégralement en ligne.

Vous devez avoir accès à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet pour faire votre demande. Vous aurez également besoin d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Demande à effectuer via le compte ANTS et ne concerne que les n° au format SIV : AA-123-AA.

COORDONNEES UTILES

Nouveau!

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

Lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

ll est arrivé! Le site internet de la Communauté de Communes Terroir de Caux est en ligne à compter du 7 août 2017



communication sont heureux de vous inviter
à faire sa connaissance dès maintenant

www.terroirdecaux.fr



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Route du Havre—B.P.24 76890 TOTES

Tél: 02.35.32.90.50 - FAX: 02.35.32.94.86

Horaires ouverture:

Lundi: de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
 Mardi: de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi : de 8h45 à 12h

Jeudi: de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi: de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Horaires d'ouverture du 15 avril au 15 octobre

Lundi: 9 h 00 - 11 h 45; 14 h 00 - 18 h 45

Mardi: 9 h 00 - 12 h 45

Mercredi: 9 h 00 - 11 h 45; 14 h 00 - 18 h 45

Jeudi: 9 h 00 - 11 h 45

Vendredi: 9 h 00 - 11 h 45 ; 14 h 00 - 18 h 4 **Samedi**: 9 h 00 - 11 h 45 ; 14 h 00 - 18 h 45

Dimanche: 9 h 00 - 11 h 45

Horaires d'ouverture du 16 octobre au 14 avril

Lundi: 9 h 00 - 11 h 45; 14 h 00 - 16 h 45

Mardi: 9 h 00 - 12 h 45

Mercredi: 9 h 00 - 11 h 45; 14 h 00 - 16 h 45

Jeudi: 9 h 00 - 11 h 45

Vendredi: 9 h 00 - 11 h 45 ; 14 h 00 - 16 h 45 **Samedi**: 9 h 00 - 11 h 45 ; 14 h 00 - 16 h 45

Dimanche: 9 h 00 - 11 h 45

S.I.A.E.P.A de la Vallée de la Saâne

Adresse:

Mairie 2, rue de la Vallée 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE

Téléphone: 02.35.04.11.83

Syndicat Scolaire Vallée de la Saane

Adresse:

Place Jehan le Povremoyne, 76890 Val-de-Saâne

Téléphone: 02 35 60 48 17

CENTRE MEDICO-SOCIAL DE TOTES

13, rue du Chant des Oiseaux—76890 TOTES

TEL: 02.35.32.81.72

Accueil tous les jours

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00